

NAISSANCE

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Pour réaliser votre démarche, vous devrez vous rendre au service état-civil situé à l'Ecluse du Congrès (à partir du 12/12/2022 et ce jusqu'à la fin des travaux du service administratif). HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE : Du lundi au jeudi : 9h-12h 13h30-16h / Vendredi : 9h-12h.

Agglo



Déclaration de naissance





SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

